

**LISTE PRÉPARATOIRE COMMUNALE
POUR LA LISTE ANNUELLE DES JURÉS
POUR L'ANNÉE 2026**

Le Maire de la commune de Riaillé,

Vu le Code de procédure pénale, notamment les articles 254 à 267,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Loire Atlantique du 30 avril 2025 fixant le nombre et la répartition des jurés de cour d'assises en vue de constituer la liste annuelle et la liste des suppléants pour 2026,

Vu le nombre de jurés fixé à 2 pour la commune de Riaillé ;

CERTIFIE

avoir procédé publiquement en la maison commune,

en présence de MM .André RAITIERE, Maire

_____ Véronique PEROCHEAU-ARNAUD, présidente de la commission électorale

Clément GRIMAUD, membre

au tirage au sort de _____SIX_____ personnes

inscrites sur la (ou les) liste générale des électeurs de la (ou les) commune, constituant la liste communale préparatoire de la liste annuelle des jurés.

Suivant les modalités de tirage suivant :

- un 1^{er} tirage a donné le numéro de la page sur la liste générale des électeurs, un 2nd tirage a donné le numéro de la ligne et par conséquent le nom du juré.
- le nombre de noms à tirer au sort correspond au triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral
- le procédé de tirage a été réalisé 6 fois

Les noms des jurés est annexé au procès-verbal.

Fait à _____RIAILLÉ_____,

le _____24 JUIN 2025_____

à _____18 heures 10 minutes_____

Le Maire,

André RAITIERE

